

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts Question écrite n° 81438

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les préconisations présentées par la Cour des comptes dans son rapport « Les concours publics aux établissements de crédit et bilan et enseignements à tirer » publié en mai 2010. Ce rapport préconise d'assurer le financement de l'économie afin d'accompagner la lente reprise économique en recommandant notamment, que « si les pouvoirs publics pérennisent la médiation du crédit, [d']en faire supporter le coût par l'État et mener une réflexion sur son articulation avec le CIRI ». Il souhaite donc qu'elle lui indique quels moyens elle entend mettre en oeuvre pour tenir compte de cette préconisation de la Cour des comptes.

Données clés

Auteur: M. Patrick Lebreton

Circonscription: Réunion (4e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 81438

Rubrique : Banques et établissements financiers **Ministère interrogé :** Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6818 Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)